Informations de base

2005/2632(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les droits de l'homme au Sahara occidental **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Sahara Occidental	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/10/2005	Décision du Parlement	T6-0414/2005	Résumé
27/10/2005	Résultat du vote au parlement		
27/10/2005	Débat en plénière		
27/10/2005	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2005/2632(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0561/2005	25/10/2005	
Proposition de résolution		B6-0566/2005	25/10/2005	
Proposition de résolution		B6-0568/2005	25/10/2005	
Proposition de résolution		B6-0571/2005	25/10/2005	
Proposition de résolution		B6-0574/2005	25/10/2005	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0414/2005 JO C 272 09.11.2006, p. 0456-0582 E	27/10/2005	Résumé

Résolution sur les droits de l'homme au Sahara occidental

2005/2632(RSP) - 27/10/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 98 voix pour, une voix contre et aucune abstention une résolution sur les droits de l'homme au Sahara occidental.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE et GUE/NGL.

Le Parlement salue la libération, par le Front Polisario, de tous les prisonniers de guerre marocains. Il demande maintenant aux autorités du Maroc de libérer immédiatement les défenseurs des droits de l'homme, Mme Aminattou Haidar, Ali Salem Tamek et les 35 autres détenus politiques sahraouis, et de faire la lumière sur le sort de plus de 500 disparus sahraouis. Parallèlement, le Parlement demande au Maroc et au Front Polisario de coopérer pleinement avec le Comité international de la Croix-Rouge en vue de déterminer le sort des personnes portées disparues depuis le début du conflit.

Le Parlement demande tout particulièrement la **protection des populations sahraouies** et le respect de leurs droits fondamentaux. Soutenant la mise en place d'une solution juste et durable du conflit du Sahara occidental, le Parlement demande au Maroc et au Front Polisario, aux États voisins ainsi qu'à l'Union européenne de coopérer pleinement avec l'ONU en vue du parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental. Il demande également au Conseil et aux États membres de soutenir les efforts de l'ONU appelant à la préservation des ressources naturelles énergétiques du Sahara occidental en tant que territoire non autonome.

Le Parlement invite notamment M. Francisco Bastagali, le nouvel envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies à faire rapport devant sa commission des affaires étrangères et espère que sa nomination contribuera à redynamiser le processus de paix au Sahara occidental.

Dans la foulée, le Parlement demande au Maroc de faciliter l'accès au territoire du Sahara occidental aux observateurs indépendants et regrette l'expulsion de plusieurs délégations européennes. Il considère enfin que le voyage de sa délégation dans la région fournira au Parlement européen de nouveaux éléments d'information sur la situation.